

Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs du Var



**Assemblée Générale (1^{er} octobre 2021)
La Source, Méounes-les-Montrieux**

Agenda

- 9h15 : Allocutions d'accueil
- 9h30 : AG Ordinaire statutaire (exercice 2020)
- 10h45 : Le futur Schéma Régional de Gestion Sylvicole (SRGS) :
Marie Gautier, CRPF
- 11h30 : Gestion durable et certification PEFC :
Frédéric-Georges Roux, Fransylva et PEFC PACA
- 11h50 : Questions, réponses, discussions
- 12h15 : Conclusion et clôture de l'Assemblée Générale
- 12h30 : Déjeuner
- 14h30 : Transformons nos contraintes en opportunités
Prenons soin de notre capital naturel
Ateliers : Biodiversité, Valeur écologique, Santé des forêts

En mémoire de Katia Lagarde

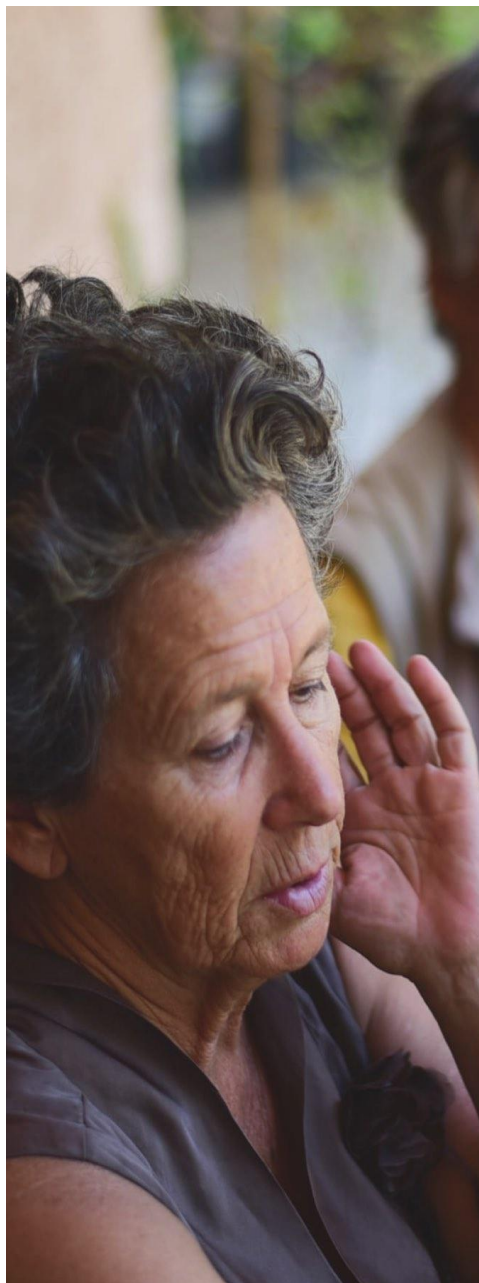
- Vice-présidente et Secrétaire Générale de Fransylva 83
- Conseillère du Centre Régional de la Propriété Forestière
- Administratrice de l'ASL de la Suberaie Varoise
- Administratrice de Forêt Méditerranéenne
qui nous a quittée brutalement le 16 août 2021

Ainsi qu'à la mémoire des deux personnes décédées au Val de Gilly lors de l'incendie du même 16 août 2021

**1 minute
de silence**



« *Les forêts privées sont gérées durablement* »



Jean-Marie Lagarde, son époux
Sébastien, Marianne et César, ses enfants
et ses petits-enfants Théo, Enzo et Ambre

Ont le regret de vous annoncer le décès de
Katia Lagarde née Catherine Rovertoni,
le Lundi 16 août 2021 dans le Var

La cérémonie aura lieu le Jeudi 19 août 2021
à 10h au cimetière Alphonse Kaar
à Saint Raphaël (83)

Nous ne souhaitons pas de fleurs,
nous planterons des arbres
à la Sainte Catherine en son souvenir

Une réception aura lieu après la cérémonie
au 23 avenue Paul Doumer

Jean Marie : 06 11 03 67 80

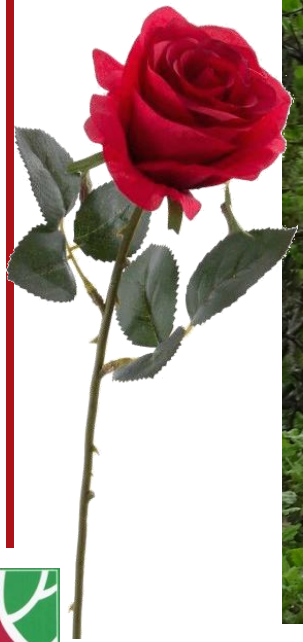
Sébastien : 06 18 07 88 57

Marianne : 06 24 41 84 09

César : 06 16 40 00 57



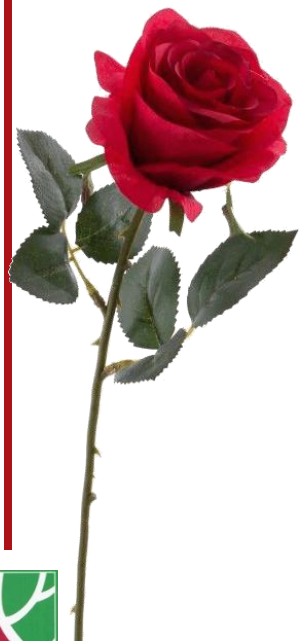








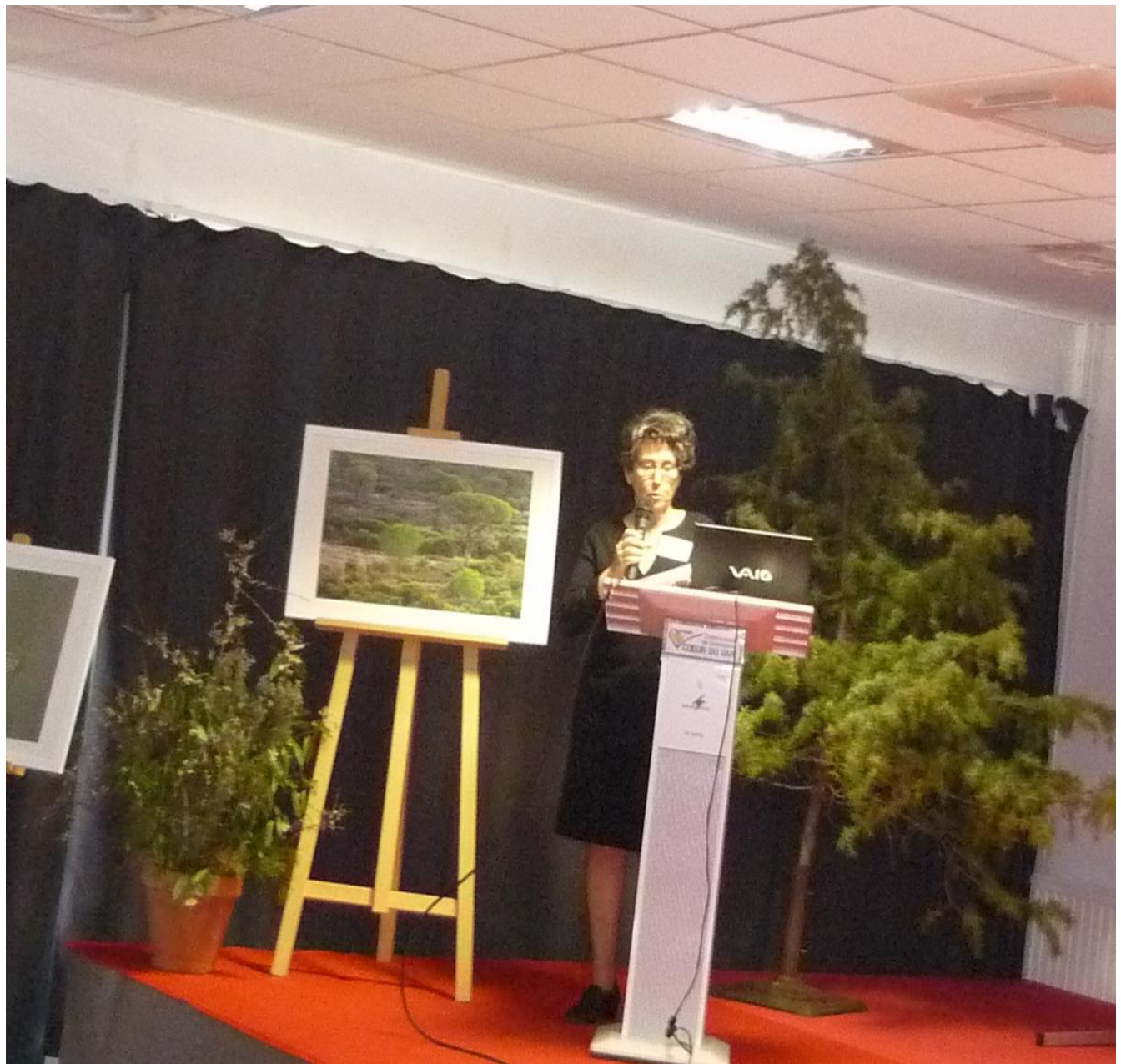












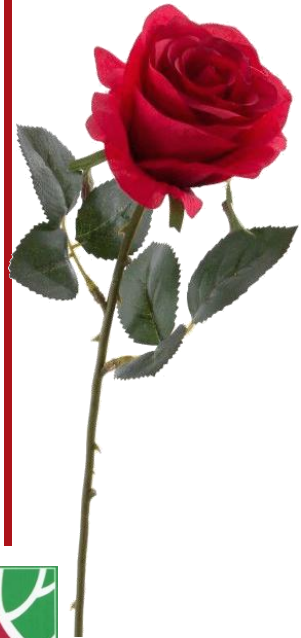
« Les forêts privées sont gérées durablement »











« Les forêts privées sont gérées durablement »



Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs du Var



Assemblée Générale Statutaire Exercice 2020

AG Ordinaire Statutaire (exercice 2019)

- **Approbation du PV de l'AG de l'exercice 2019** (Ollioules)
Vote de la résolution n° 1
- **Rapports moral et d'activité** : Christian Mercier
- Vote de la résolution n° 2
- **Rapport financier** : Bernard Lieutier
 - Vote de la résolution n° 3
 - Vote de la résolution n° 4
- **Évolution des cotisations pour 2022**
 - Vote de la résolution n°5
- **Composition du Conseil d'Administration** :
 - Renouvellement des mandats arrivés à échéance
 - Nomination de nouveaux administrateurs
 - Vote des résolutions n°6, 7 et 8

Vote de la résolution n°1

- Résolution n°1 :
Approbation du PV de l'AG de l'exercice 2019
(diffusé dans *Forêt privée varoise* de décembre 2020)

**« L'Assemblée Générale approuve le procès verbal
de l'AG ordinaire de l'année 2019 »**



Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs du Var



Rapports moral et d'activité Christian Mercier - Président

Principales actions en 2020

- Une année marquée par la suppression des « déplacements déplacés » mais toujours autant de réunions
- Année préparant le passage de témoin pour Fransylva 83
- Au **niveau national** : participation aux réunions « Fédération » (action « nouvelle formule de cotisations des syndicats)
- Au **niveau régional** : PRFB, Fibois Sud, PEFC, CRPF (SRGS)
- Au **niveau départemental** :
 - CDPENAF : veille à l'usage des zones naturelles et forestières (parcs photovoltaïques)
 - Réunion Bois-Énergie en Octobre
 - Réunion visio avec la vice-Procureure de Draguignan au sujet des vols de bois et malversations dénoncés par le syndicat
 - Comité technique de la forêt varoise en visio en décembre.
 - Natura 2000, Cofor, Comités de massifs (DFCI)
 - RNN Plaine des Maures

Vote de la résolution n°2

- Résolution n°2 :
Approbation du Rapport moral et du rapport d'activité

**« L'Assemblée Générale approuve le rapport moral
et le rapport d'activité de l'année 2020 »**



Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs du Var



Rapport financier Bernard Lieutier, Trésorier

Faits marquants en 2020

- **Adhérents**, leur nombre a légèrement augmenté :

2020	930 adhérents	50.798 ha
2019	913 adhérents	50.479 ha
2018	889 adhérents	49.935 ha

- **Recettes** : leur montant est stable à 70.000 € si l'on neutralise les 10.613 € qui correspondent à un aller-retour financier du matelas placé en banque que l'on retrouve en charge
- **Charges** : leur montant est également stable à 70.000 €

Compte d'exploitation 2020

Recettes		81 143
Espèces CB bloquée	20	
Intérêts créditeurs	648	
Cotisation 2021	2 763	
Convention secrétariat UR	3 952	
Convention secrétariat 13	6 000	
Remboursement placement	10 613	
Cotisation 2020	57 147	
Dépenses		-81 308
Salaires	-33 198	
Placement bancaire	-10 749	
Assurances	-9 438	
UR Formation UNIPER	-6 000	
Loyer + charges CRPF	-3 935	
Photocopieur	-3 155	
Cotisation Forestiers Privés de F solde	-2 500	
Cotisation Fransylva	-2 500	
Fournitures bureau	-1 620	
Cadeau	-1 575	
Remboursement frais divers	-1 495	
Bulletin F Privée Varoise	-1 135	
Poste	-664	
Erreur cotisation	-616	
Abonnement Foret de France pour les admir	-560	
Communications	-532	
Salaires Cerfrance Paye	-523	
Divers	-1 113	
Solde Recettes Dépenses		-165
Solde 1/1/2020		25 617
Solde 31/12/2020		25 452
Variation solde		-165

« Les forêts privées sont gérées durablement »

Compte d'exploitation 2020

	2020	2019
Recettes	81.143 €	68.403 €
cotisations	59.910 €	58.004 €
intérêts placements	648 €	279 €
divers	20 €	1.120 €
Prestations services	9.952 €	9.000 €
<i>dont placements</i>	10.613 €	
Dépenses	81.308 €	67.841 €
<i>dont placements</i>	10.749 €	
Déficit/Excédent	-165 €	562 €

Détail des dépenses (2020)

• Services aux adhérents	27.596 €	(39%)
– Assurances	9.438 €	
– Lettre d'Information, circulaires... Évènementiel, réunions, documentation...	13.158 €	
– Adhésions/Cotisations (Fédération)	5.000 €	
• Frais de personnel	33.198 €	(47%)
• Frais Généraux	9.765 €	(14 %)
– Informatique, Télécoms, Fournitures, Divers	5.830 €	
– Loyers (Maison de la Forêt)	3.935 €	
Sous-total dépenses	70.559 €	(100 %)
• Placements	10.749 €	
Total dépenses	81.308 €	

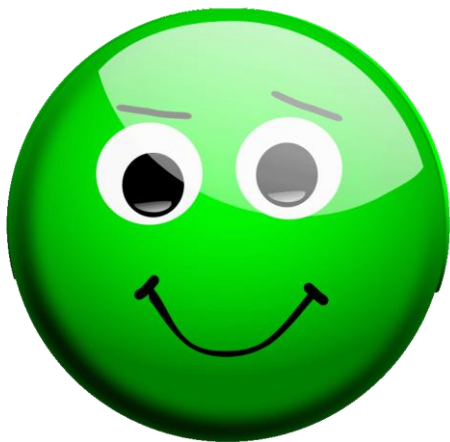
Situation de Trésorerie

	2020	2019
• Solde au 31/12/2020	25.452 €	25.617 €
• Fonds de roulement (placés)	51.527 €	51.404 €
Trésorerie totale au 31/12/2020	76.979 €	77.021 €

Vote de la résolution n°3

- Résolution n°3 : Approbation du rapport financier

« L'Assemblée Générale approuve les comptes de l'année 2020 et en donne quitus au Trésorier et au Conseil d'Administration »



Vote de la résolution n°4

- Résolution n°4 : Quitus général

**« L'Assemblée Générale donne quitus au Président
et au Conseil d'Administration
de leur gestion pour l'exercice 2020 »**





Évolution des cotisations pour 2022

Contexte

- Nous avons toujours veillé à équilibrer nos recettes/dépenses
- Nous disposons également d'une réserve raisonnable (placée)
- Bonne maîtrise de nos dépenses pour les services aux adhérents (circulaire, réunions, conseil et assistance, formation...)
- Nous prenons en charge la gestion administrative de Fransylva 13 pour 6.000 € par an
- Nous prenons en charge la gestion administrative de Fransylva PACA (Union Régionale) pour 4.000 € par an
- la cotisation à Fransylva (national) restera stable à 5.000 € en 2021. Elle passera à environ 7.000 € en 2022

Notre Budget 2021

Recettes		70 000
Cotisation 2021	60 000	
Convention secrétariat UR	4 000	
Convention secrétariat 13	6 000	
Dépenses		-63 500
Salaires	-34 000	
Assurances	-11 000	
Cotisation Fransylva	-5 000	
Loyer + charges CRPF	-4 000	
Photocopieur	-2 000	
Fournitures bureau	-1 600	
Remboursement frais divers	-1 500	
Poste	-700	
Abonnement Foret de France pour les administrateurs	-600	
Communications	-600	
Salaires Cerfrance Paye	-600	
Cotisation UR 2021	-600	
Bulletin F Privée Varoise	-500	
Repas AG	-500	
Cotisation UR 2020	-200	
Abonnement en Pays Varois	-100	
Solde Recettes Dépenses		6 500

Le CA vous propose de ne pas changer le montant des cotisations pour 2022

- **Rappel : cotisation actuelle (2021) :**
 - Cotisation forfaitaire unique : 17 €
 - Contribution aux services syndicaux départementaux :
 - Partie fixe : 20 €
 - Partie liée à la surface de la forêt assurée :
 - 0,85 € / ha pour les 25 premiers hectares
 - 0,65 € / ha pour les 75 suivants
 - 0,55 € / ha entre 100 et 400 ha
 - 0,20 € / ha au-dessus de 400 ha
- **Proposition pour 2022 :** cotisations inchangées

Vote de la résolution n°5



- Résolution n°5 : Cotisations

« L'Assemblée Générale approuve
le maintien de la cotisation
proposée par le Conseil d'Administration pour l'année 2022)

Cotisation forfaitaire unique : 17 €

Contribution aux services syndicaux départementaux :

- **Partie fixe : 20 €**
- **Partie liée à la surface de la forêt assurée :**
 - 0,85 € / ha pour les 25 premiers hectares
 - 0,65 € / ha pour les 75 suivants
 - 0,55 € / ha entre 100 et 400 ha
 - 0,20 € / ha au-dessus de 400 ha





Renouvellement du Conseil d'Administration

Composition du Conseil d'Administration après l'AG d'Ollioules (2020)

- **Bureau :**

- Christian Mercier, Président
- Katia Lagarde, Vice-présidente, Secrétaire Générale
- Françoise Binet, Vice-présidente
- Catherine Fournil, Vice-présidente
- Bernard Lieutier, Trésorier
- Frédéric-Georges Roux, Conseil du Président

- **Administrateurs :**

- Philippe Brégliano
- Bruno Giaminardi
- Gérard Vuylsteek
- Vincent Buzançais
- Catherine Deletraz
- Pierre de Pissy
- David Gatin
- Jean-François de Jerphanion,

- **Administrateurs « postulants en observation » :**

- Frédéric d'Agay
- Cyrille d'Estienne d'Orves

Évolution du Conseil d'Administration

- **Modifications intervenues depuis la dernière AG**
 - Décès de Katia Lagarde
- **Renouvellement des mandats arrivés à échéance**
 - Frédéric Georges Roux
 - Christian Mercier
- **Élection d'administrateurs postulants après l'année statutaire d'observation**
 - Frédéric d'Agay
 - Cyrille d'Estienne d'Orves
- **Candidatures**
 - Yves Hénin
 - Y-a-t-il des candidats postulants ?

Vote de la résolution n°6

- Résolution n°6 : Renouvellement des mandats d'administrateurs arrivés à échéance :

« L'Assemblée Générale renouvelle pour 6 années les mandats d'administrateur de :

Frédéric Georges Roux

Christian Mercier



Vote de la résolution n°7

- Résolution n°7 : Nomination de nouveaux administrateurs

« **L'Assemblée Générale approuve la nomination pour un mandat de 6 années des nouveaux administrateurs présentés par le Conseil d'Administration au terme de la période d'observation statutaire d'un an (2020-2021) :**



**Frédéric d'Agay
Cyrille d'Estienne d'Orves**



« *Les forêts privées sont gérées durablement* »

Vote de la résolution n°8



- Résolution n°8 : Administrateurs postulants

**« L'Assemblée Générale prend acte des candidatures
de nouveaux administrateurs postulants
au Conseil d'Administration**

**dont l'élection définitive pour un mandat de 6 années
lui sera proposée en 2022 lors de l'AG de l'exercice 2021,
au terme de la période d'observation statutaire d'un an**



**Yves Hénin
Sue Jones**



Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs du Var

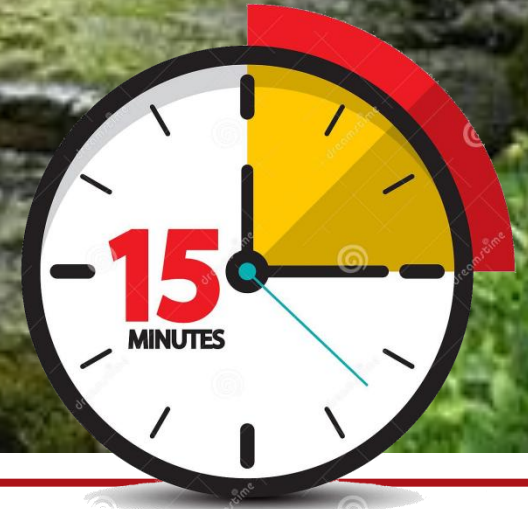


Merci de votre attention

Fin de l'Assemblée Générale statutaire



Pause



« Les forêts privées sont gérées durablement »